

# ENGAGÉ

## POUR

l'égalité femme-homme

## CONTRE

les discriminations, le racisme,  
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT



# AVANT-PROPOS

*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.*

Article 1 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme

Aujourd'hui, les stéréotypes, discriminations et actes racistes existent encore dans la société française à l'égard de groupe de personnes, en fonction de leur genre, leur appartenance religieuse, leur orientation sexuelle ou leur mode de vie.

Il n'est pas acceptable d'être victime de racisme, d'être agressé verbalement, physiquement, harcelé... même si des lois existent.

C'est pourquoi, mobilisé sur ces problématiques, le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a signé un plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, puis un plan de lutte contre les discriminations et le racisme qui constituent des axes transversaux prioritaires des contrats de ville.

**Pour consulter les plans, flasher le QR code**



# COMMENT LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES SOCIAUX ET CULTURELS QUI SONT SOUVENT LES PILIERS DE LA DISCRIMINATION ET DU HARCÈLEMENT ?

Face aux discriminations  
et au racisme,  
**vous avez des droits :**

## Constitue un délit :

l'injure, la diffamation ou toute distinction opérée entre les personnes physiques ou groupe de personne à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

La loi garantit aux femmes dans tous les domaines des droits égaux à ceux des hommes.

La Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît le droit à la sexualité, ce qui comprend le droit de ne pas être soumis à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

# VICTIMES : À QUI S'ADRESSER ?



**Être écouté, informé, orienté par un juriste spécialisé sur des questions de discrimination, actes ou propos racistes, antisémites, anti-LGBT.**

- Appeler le 01 30 16 03 20
- Par courriel à [maison.justice.tra@sqy.fr](mailto:maison.justice.tra@sqy.fr)
- Utiliser le formulaire de déclaration en ligne (*flashez le QR code*)



**Être reçu directement par le délégué du Défenseur des droits sur les questions de discrimination.**

- Le Délégué du Défenseur des droits reçoit à la Maison de Justice de SQY. Appeler le 01 30 16 03 20 ou par courriel à [maison.justice.tra@sqy.fr](mailto:maison.justice.tra@sqy.fr)
- Vous pouvez écrire directement aux délégués du Défenseur des droits : [ali.rih@defenseurdesdroits.fr](mailto:ali.rih@defenseurdesdroits.fr) ou [pierre.maurice@defenseurdesdroits.fr](mailto:pierre.maurice@defenseurdesdroits.fr)

**Déposer plainte ou faire une main-courante au commissariat ou en gendarmerie de votre secteur.**

- Les commissariats à Saint-Quentin-en-Yvelines
  - Trappes : 1, place des Merisiers, 78 190 Trappes  
01 30 50 72 00
  - Guyancourt : 1, rue de la Division Leclerc, 78 280 Guyancourt  
01 30 48 26 70
  - Élancourt : 1, allée du Théâtre, 78 990 Élancourt  
01 30 69 64 25
  - Plaisir : 889, avenue François Mitterrand, 78 370 Plaisir  
01 30 07 71 30
  - OU contacter le pôle psycho-social du commissariat de Trappes qui aide et oriente les victimes. Courriel : [pps.trappes@gmail.com](mailto:pps.trappes@gmail.com)
- Gendarmerie de Magny-les-Hameaux  
1, rue Marc Antoine Charpentier, 78 114 Magny-les-Hameaux  
01 30 52 07 94

# POUR UN SOUTIEN JURIDIQUE ET/OU PSYCHOLOGIQUE PAR UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES



L'association **DIRE** est une association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales, agréée par le Ministère de la Justice et membre du réseau national France Victimes.

Composée de juristes et de psychologues spécialisées, l'association propose : accueil, écoute attentive, informations juridiques , soutien psychologique, orientation et accompagnement des victimes d'infractions pénales. Tous les services sont gratuits et la confidentialité des propos est garantie.

## ■ Demander un rendez-vous avec la DIRE à la Maison de Justice et du Droit de SQY :

- Tél. : 01 30 16 03 20
- Courriel : maison.justice.tra@sqy.fr

## ■ Pour contacter l'association DIRE :

- Tél. : 01 30 44 19 87 de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Par mail : dire.aav78@gmail.com

[www.associationdire.fr](http://www.associationdire.fr)



**Maison DE  
JUSTICE  
ET DU DROIT**

3, place de la Mairie, 78 190 Trappes  
01 30 16 03 20

---

Du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

**[sqy.fr/mjd](https://sqy.fr/mjd)**

